

Connaître et maîtriser les aides aux personnes âgées en établissements

Appréhender la prise en charge financière d'une personne âgée en établissement

Code
13184

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 430 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
13-14 mai. 2024
- **A DISTANCE :**
13-14 mai. 2024
- **PARIS :**
12-13 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
12-13 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Professionnels accueillant du public ou instruisant des dossiers (CCAS/CIAS, Départements, Caisses de retraite) – Assistantes sociales

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert de compétences et d'échanges de pratiques
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et la constitution d'une boîte à outils
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Objectifs pédagogiques

- Analyser la prise en charge en établissement pour personnes âgées
- Mettre en œuvre les prestations financières à destination des personnes âgées en établissement
- Cerner les impacts des aides financières à destination des personnes âgées en établissement

Programme de la formation

Analyser la prise en charge en établissement pour personnes âgées

Décrire les modes d'accueil des personnes âgées

- Les catégories d'établissements d'accueil des personnes âgées
- La tarification des établissements d'accueil des personnes âgées
- Synthèse : Construction d'un tableau recensant les particularités des établissements d'accueil des personnes âgées

Identifier les acteurs compétents en matière d'aide aux personnes âgées en établissement

- Les intervenants potentiels en matière d'aide aux personnes âgées en établissement
- L'instruction de sa demande
- Quiz : Orientation des usagers

Mettre en œuvre les prestations financières à destination des personnes âgées en établissement

Prendre en charge la dépendance

- Les conditions d'octroi de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement
- Les modalités de calcul de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement
- Cas pratiques : Travailler sur des exemples concrets de situations d'usagers

Assumer l'entretien et l'hébergement

- Les conditions d'octroi de l'aide sociale à l'hébergement et son calcul
- Les autres aides complémentaires
- Synthèse : Construire un tableau recensant les aides possibles

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Cerner les impacts des aides financières à destination des personnes âgées en établissement

Intégrer le concept de solidarité familiale

- L'obligation alimentaire
- Les règles de mise en œuvre de l'obligation alimentaire
- Cas pratiques : Travailler sur des exemples concrets de situations d'usagers

Informier sur la récupération de l'aide sociale à l'hébergement

- Les règles de récupération de l'aide sociale à l'hébergement
- La récupération de l'aide sociale à l'hébergement
- Cas pratiques : Travailler sur des situations de jurisprudence

Parmi nos formateurs



Amélie Niemiec

Responsable Juridique au Département du Nord et Chercheur associé à l'Université catholique de Lille Titulaire d'un Doctorat en droit privé, elle est Responsable Juridique au Département du Nord et Chercheur associé à l'Université catholique de Lille (Chaire Enfance et Familles). Ses domaines d'expertise sont la protection de l'enfance, les prestations sociales dont l'aide sociale, les vulnérabilités et le vieillissement de la population. Elle est auteur de divers articles dans des revues spécialisées (Revue de droit sanitaire et social, Petites affiches) et a contribué à des ouvrages (Les lanceurs d'alerte, LGDJ ou L'enfant et le sexe, Dalloz).